



L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

UN AN.....50 cts
SIX MOIS.....25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance

9ième ANNÉE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

TÉLÉPHONE : N° 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI, 22 JUN 1893.

ANNONCES.

Première insertion par ligne.....10 ct
Insertions subséquentes.....5 cts

Les annonces à long termes seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 46

No 24.

LE PAVILLON SANGlant

XII

VERDELET

Un instant de silence succéda à cette tirade débitée avec l'accent du plus profond mépris. Le marquis était vert de peur et de colère ; ses yeux erraient du côté de la porte, il espérait toujours qu'un de ses serviteurs viendrait le délivrer. Mais Verdelet reprit avec une mordante ironie :

—Soyez en paix, M. le marquis ; vos serviteurs sont occupés. L'un d'eux m'est vendu ; il a su s'introduire chez vous, pour me préparer les voies ; et, en ce moment, il a probablement trompé votre valet de chambre, et il amuse, j'en suis sûr, ses camarades. Ainsi, soyez sans crainte ; personne ne viendra nous déranger dans le règlement de nos affaires de famille.

Le marquis accablé, laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Au bout de quelques instants, pendant lesquels Verdelet le considérait avec une curiosité remplie d'une joie sauvage, il releva le front, et demanda au jeune homme :

—Que prétendez-vous donc enfin, en vous présentant chez moi à main armée ?

—Ce que je prétends, Monsieur le marquis ; mais cela se devine, je pense. Toutefois, si votre intelligence se refuse à saisir des choses aussi lumineuses, je consens volontiers à vous expliquer mes intentions. D'abord, je ne tiens pas à votre nom, c'est celui d'un lâche !

A ces mots foudroyants, prononcés avec sang froid, le marquis se leva convulsivement ; il tremblait de fureur ; mais il n'osa répliquer. Il sentait les regards ardents du jeune homme rivés sur lui, et il comprit qu'il avait affaire à une nature impitoyable. Il se rassit donc, presque aussitôt.

Un rire strident, sauvage, contracta les lèvres de Verdelet.

—Vous êtes riche, Monsieur mon père, dit-il, et je suis pauvre. Comme vous ne reconnaissez pas votre fils, il ne peut rien attendre de votre héritage à votre mort. Il désire donc hériter de votre vivant.

—Eh quoi ! s'écria le marquis, auriez-vous donc le courage de me dépouiller ?

—Oh ! calmez-vous, M. le marquis ; une telle pensée est bien loin de moi ; vous calomniez mes intentions, mon cher père. Je ne réclame que le strict nécessaire pour figurer honnêtement dans le monde, et maintenir l'illustration du sang que j'ai reçu de vous.

—Que vous faut-il donc ? interrogea le marquis d'une voix étranglée.

—Peu de chose. J'aime à être

généreux ; c'est une qualité, m'a-t-on dit, dont on se pique parmi vos pareils ; je veux dire parmi les nôtres. Votre fortune est considérable, et votre faveur est grande à la cour du Régent, ce qui est aussi un capital. Vous avez, cher marquis, deux cent mille livres de rentes ; donnez-moi trois années seulement, de votre revenu, et je vous tiendrai quitte de tous les devoirs de la paternité.

Le marquis, hors de lui, voulut se lever et appeler. Mais il sentit une seconde fois sur son front le froid de l'acier du canon des pistolets que tenait Verdelet ; il vit un éclair terrible jaillir des yeux de son fils.

—Encore un mouvement, s'écria Verdelet, un seul, et, je le jure, M. le marquis, c'en est fait de vous ! M. de Miremont ne fit pas mine de tenter l'expérience.

—Cette somme exorbitante, dit-il, comment veux-tu que je te la donne ? je ne l'ai pas.

—Vous avez deux cent mille livres comptant, réalisés depuis quelques jours à la banque de Law, car vous êtes un fin matois, mon cher père. En outre, vous possédez pour cent mille livres de bijoux qui ont appartenu à Madame la marquise ; vous me les remettrez. Quant au reste de la somme, l'autre moitié, vous me signerez une reconnaissance, un billet à vue au porteur, qui me permettra de toucher ou de faire toucher chez votre homme d'affaires, à l'époque qui me conviendra.

Le marquis voulut élever des difficultés, réduire la somme. Verdelet fut inexorable, et M. de Miremont fut obligé d'en passer par ce qu'il voulait.

Quand il fut nanti des espèces, des bijoux et du billet, Verdelet salua le marquis, lequel étouffait de rage, et se retira tranquillement sans qu'aucun des nombreux serviteurs de M. de Miremont vint le troubler dans sa retraite.

Quelques mois plus tard, Verdelet, devenu riche, entra dans le régiment de Royal-Allemand. Nous connaissons cette partie de sa vie. Quant aux vingt années qui s'écoulèrent après le duel, il en passa une partie aux Indes. Il y était lorsque Alexandre de Cheminas empêcha le sacrifice de la veuve indienne, ainsi que nous l'avons raconté précédemment.

XIII

LA FEMME DU NABAB.

Quinze jours après leur départ de Pondichéry, le capitaine Harmand et le lieutenant de Cheminas étaient dans la rade de Balasore. Ils y rencontrèrent un seul navire ; en core était-il difficile de deviner à quelle nationalité il appartenait.

Le soir même du jour où le pavillon Sanglant mouillait près du rivage de Balasore, au commencement de la nuit, un homme déjà âgé, de haute stature, à l'air encore

plein de vigueur, aux cheveux rouges grisonnants, se dirigeait, en compagnie d'un autre homme qui paraissait être son serviteur, vers une espèce de château bastionné, à la cour du Régent, ce qui est la lune, à l'extrémité de la plaine. Les deux hommes suivaient un sentier au nombreux détours, bordé de deux haies d'hibiscus, taillées au ciseau. La brise de terre apportait une douce fraîcheur du sommet des montagnes, et dispersait dans la plaine les parfums de la forêt.

Après quinze ou vingt minutes de marche, les voyageurs arrivèrent à l'entrée d'un parterre ou jardin, qui précédait l'habitation. Le château était construit avec tout le luxe du goût oriental, et soutenu par des colonnes en pierre. Près de la porte veillaient des gardes. A la vue des étrangers, l'un d'eux se porta en avant ; mais aux premiers mots échangés, il s'empressa d'introduire les nouveaux venus. Ils entrèrent dans une vaste cour, plantée de mauguiers et de rimas, aux vastes ombrages, refuge des habitants du château, contre les ardeurs dévorantes du soleil des tropiques. De là, on apercevait dans les appartements, dont les fenêtres étaient toutes grandes ouvertes, des bougies renfermées dans des globes de verre.

Cette demeure charmante était la maison de campagne du Nabab de Balasore. Un frais péristyle donnait sur la cour. Des lampes versaient, sous ces portiques, une douce clarté. Des esclaves circulaient de tous côtés, empressés au service de leur maître, et servant des boissons rafraîchissantes. Sous le péristyle se trouvaient groupées plusieurs femmes ; les unes mollement étendues sur des coussins, les autres assises dans des fauteuils de satin ; elles étaient en robes de mousseline de gaze, et les bras nus.

Parmi ces femmes, il en était une dont le visage grave, aux lignes extrêmement pures, au teint d'une rare blancheur, qui paraissait être l'objet des attentions et des déférences de ses compagnes. Cette femme était dans toute la fraîcheur de la jeunesse. Couvertes de perles et de bijoux les plus précieux, entourée de toutes les recherches du luxe Indou, elle semblait comblée dans tous ses désirs. Cependant, aux yeux de qui l'eût examinée attentivement, ses traits eussent certainement révélé une profonde mélancolie, pour ne pas dire davantage. Son beau front était soucieux et chargé de tristesse. De rares paroles tombaient de ses lèvres, et la langue indoue ne lui paraissait pas être familière.

L'apparition des deux hommes sous le péristyle, mit en émoi le groupe charmant et jusque-là paisible. La jeune femme, celle qui semblait être la maîtresse, tressaillit à l'aspect des étrangers. Un sentiment, mêlé de crainte et d'horreur, se peignit sur son visage, qui se contracta violemment sous l'impression que son âme éprouvait. Elle fit un mouvement pour se lever et

se retirer. Mais le plus âgé des deux hommes prit aussitôt la parole et dit à la jeune femme :

(A suivre)

Brasserie de Joliette.

Comme la Société qui existait entre M. J. Mireault et moi, vient d'être dissoute et que par suite de ce fait je suis maintenant propriétaire, seul, de

La Brasserie de Joliette.

je m'empresse de mettre le public en lieu de savoir à quoi s'en tenir à l'avenir sous ce rapport. Je profite de l'occasion pour remercier indistinctement tous ceux qui ont bien daigné m'encourager jusqu'à ce jour et les inviter à me continuer cet encouragement. Je dois aussi annoncer que par

Les Améliorations

que je lui aurai fait subir, mon établissement pourra rivaliser à tous les points de vues avec tous ceux qui dans le genre sont considérés à bon droit comme de premier ordre. Ceci veut dire que je suis décidé à m'imposer tous les sacrifices nécessaires pour satisfaire jusqu'aux gens les plus difficiles tant par la qualité que par le prix

De la Bière et du Porter

que je fabrique et par là mériter la part d'encouragement à laquelle j'aurai droit. Service sans reproches, urbanité et ponctualité envers tout le monde.

JOS. ROY, Prop.

9 juin.93. Rue St-Pierre, Joliette.

Institutrice demandée

Une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, trouvera un emploi comme tel à St-Liguori en s'adressant au soussigné.

ALCIDE RICHARD,

Secrétaire-Trésorier.

St-Liguori, Juin 1893. jno

Au Public Acheteur.

Pour l'information du public, nous ferons remarquer que M. Chs Laporte tient toujours sa place d'affaires, au même endroit, bâtisse Lachapelle, Joliette, voisin du magasin de MM. Guibault & Gravel, et que ce monsieur a chez lui un assortiment très complet de montres, horloges, bijouteries de tous genres, etc. Ses prix sont excessivement réduits et la plus grande satisfaction sera donnée au public acheteur. Une visite est respectueusement sollicitée. 25m 4f.

AVIS.

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom sans mon autorisation. A. DAVIS.

NOTICE.

I hereby given notice that I will not be responsible of any debts contracted in my name without my authorization. A. DAVIS. 1erjuin.10f.

Dr J. C. BERNARD,

(Ancienne place du Dr V. Coté)

RUE MANSEAU, - JOLIETTE.

Consultations à toutes heures.

15 juin lan

LINIMENT MINARD guérit la

névralgie.

"Jupiter Star."

Sa Généalogie.

ETALON HAMBLETONIAN, sous poil noir, né le 26 juin 1881, à St-Ours, comté de Richelieu, dans les écuries de M. Bourque.

Hauteur, 16 mains ; pesanteur 1,104 livres.

Son temps 2.26½ sur le rond Lépine à Montréal.

Jupiter Star

Est le fils de "Jupiter Star" de Sorel, dont le temps fut de 2.21, et le petit fils du vieux Jupiter Star, dont le temps fut de 2.22½. Sa mère est Jennie, jument Hambletonian descendant du fameux cheval "Dansereau" de Verchères, temps 2.26.

On ne saurait trouver une race plus appropriée aux besoins de la ferme et du commerce.

Les prix seront des plus faciles en s'adressant aux propriétaires.

JUPITER STAR, est la propriété de MM. Joseph Rivard, hôtelier et Arsène Roch, tanneur, tous deux de Joliette. 1er juin 4f.

CHOLERA !

Prévenir cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoiqu'elle n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, arrivent à son début ce mal se redouble.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec la plus grande succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE. Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

M. L. BEDARD,

VOITURIER DE L'ASSOMPTION

Annonce au public qu'il a en main le plus grand et le plus bel assortiment de voitures que nous puissions désirer voir. C'est chez M. Bedard que vous trouverez des voitures d'une élégance et d'un chic tout nouveau. M. Bedard tient les voitures suivantes : Concord, Buggy léger, Jump, Seats, Phaeton, Glastown, voitures de familles, etc., etc. Réparations exécutées promptement et à très bas prix. Les conditions seront des plus faciles. Une visite est sollicitée. 18mai2m. L. BEDARD.

Défense d'avancer.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit sans un ordre signé de ma main.

EVANGÉLISTE JOLY,

Peintre

Joliette, 1er Juin 1893

4f.

L'Étoile du Nord

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts.
" 6 mois.....25cts.
Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ÉTOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 22 Juin 1893.

L'arrivée du Rvd P.D. Lajoie

Le Révd Père P. D. Lajoie, Supérieur Général de la communauté des Clercs de St-Viateur est en cette ville depuis mardi midi. Un comité de réception, nommé la semaine dernière avait été chargé de lui préparer une grande réception; mais les événements malheureux qui nous sont arrivés cette semaine ont diminué de beaucoup ce qu'on s'était proposé de faire.

Malgré ces événements, environ 200 personnes se sont rendus à Lanoraie Station, mardi matin à la rencontre de l'illustre visiteur, ayant à leur tête le Maire de la ville, les Révds P. Beaudry et C. Ducharme, les membres du comité de réception, ainsi que l'élite de la société de Joliette.

Le défilé était nombreux et à son arrivée en cette ville, a parcouru les rues DeLanaudière, St-Pierre, Notre-Dame, Place du Marché, St-Viateur et St-Charles Borromée jusqu'à l'Eglise où son honneur le maire lui présenta une magnifique adresse au nom des citoyens de Joliette; laquelle nous voudrions publier cette semaine; mais nous en sommes empêchés faute d'espace.

Le Révd Père Lajoie répondit par quelques paroles bien dictées en disant qu'il n'était pas surpris de la démonstration que le peuple de Joliette lui faisait et que lui, de son côté, avait toujours entretenu les plus beaux souvenirs à l'égard de ses anciens paroissiens. Il termina en disant qu'il aurait l'occasion de leur parler plus longuement.

LUGUBRE CATASTROPHE.

Quatre Etudiants se noient

Toute la Ville en émoi.

Un accident terrible a mis en émoi notre petite ville, mardi soir, Vers les 4 heures cinq étudiants MM. A. Lavallée E. E. L., fils de M. L. A. Lavallée de cette ville; J. N. Cloutier, E. E. D., suivant le bureau de M. Dugas en cette ville, mais dont la famille est à Trois-Rivières; E. Kelly, E. E. D., fils de Mme venue André Kelly; Camille Magnan, E. E. M., fils de M. L. Z. Magnan, manufacturier de biscuits; Ed. Rivard, E. E. M., fils du Dr Rivard, de cette ville, bien connus et estimés, voulurent se procurer le plaisir d'une excursion en chaloupe. Après avoir remonté à la distance de deux mille le cours paisible de notre petite rivière, ils revenaient gaiement, au point de départ, lorsqu'une des rames se détacha de la tige de fer qui la retenait et tomba à l'eau. Le rameur fit un mouvement pour la saisir, mais l'oscillation imprimée à l'embarcation y fit pénétrer une lourde masse d'eau. La chaloupe chavira et les cinq occupants furent précipités à l'eau. Ils reparurent une fois à la surface et se cramponnèrent les uns aux autres.

Ils luttèrent désespérément contre les flots et faisaient monter une clameur terrifiante: Au secours! au secours!

Plusieurs personnes ayant entendu de loin les cris désespérés, sont accourues sur le théâtre de l'accident, mais hélas; quatre étaient déjà disparus pour ne plus revenir. Un seul M. A. Lavallée, put saisir la quille

de la chaloupe et s'y cramponner. Les appels désespérés: au secours! furent entendus d'un homme de chantier, M. Chaput qui, grâce à son dévouement et à son sang-froid, put arracher à une mort certaine le seul aujourd'hui survivant de cette catastrophe.

Quelques minutes après, M. Lavallée vint porter à notre ville, la foudroyante nouvelle. Que de pleurs déchirants ont été versés dans quatre familles tantôt si heureuses, si paisibles! La douleur produite par de tels sinistres ne s'exprime pas. Nous croyons pouvoir assurer que toute notre population partage le deuil des familles si cruellement éprouvées, et c'est aussi au nom de tous les citoyens de Joliette, que nous présentons aux parents des victimes nos condoléances les plus sympathiques.

Nous remercions aussi les gens dévoués qui ont fait tout en leur pouvoir pour tirer de l'eau les corps de nos jeunes amis.

Ce malheur frappant des familles bien connues et universellement estimées, a jeté un voile de tristesse sur la ville, habituellement si gaie à cette époque de l'année.

Aux dernières nouvelles M. Lavallée est parfaitement rétabli et tout en déplorant amèrement la mort de ses amis et confrères remercie la Providence d'avoir été sauvé comme miraculeusement.

Le corps de l'infortuné Cloutier a été transporté à Trois-Rivières où auront lieu les funérailles.

Les funérailles des autres victimes auront lieu demain, à 8 heures.

L'Épiphanie.

Les fêtes jubilaires qui ont eu lieu à l'Assomption, la semaine dernière, ont amené à l'Épiphanie un grand nombre de visiteurs. Parmi les membres du clergé, nous avons eu le plaisir de rencontrer les Révds MM. Desmarais, V. F. curé de St-Louis de Gonzague; O. Blanchard, curé de St-Isidore, P. Bédard, curé de St-Constant, J. Bte Beauchamp, curé de St-Placide, R. Chaput, curé de Chateauguay, I. R. Magnan, curé de Muskegon, Mich., A. Laurion, curé de Ruscom River, Ont., M. Lucien Beaudoin, curé de Walkerville, Ont., M. Euclide Magnan, curé de Chibogan, Mich., des Révds Père L. Lacasse, Boissonneau, Boissonneau, Lagier, O. M. I., des Révds M. Dupuis, Maxime Babineau, curé de Ste-Anne de la Madawaska, N. B.

Parmi les laïques, nous avons remarqué MM. les Docteurs F. Magnan, de Nashua, Almanzar Archambault, de Montréal, MM. Côté, de la Compagnie du Téléphone Bell, de M. Granger, libraire et de M. Fortier, manufacturier de cigares de Montréal.

Lundi dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal donnait la confirmation à une soixantaine d'enfants de cette paroisse.

A l'occasion de son passage au milieu de nous, une jolie adresse fut lue à Sa Grandeur, par M. J. B. T. Richard, à laquelle Mgr répondit en termes très chaleureux.

Les élèves du Collège de L'Assomption nous sont revenus hier, heureux et contents de se reposer de leurs fatigues. Plusieurs ont remporté de nombreuses et magnifiques récompenses.

St-Félix de Valois.

DÉCISION IMPORTANTE

La fameuse affaire entre les commissaires d'écoles et l'ex-instituteur M. Bonin est enfin décidée définitivement.

Comme nos lecteurs doivent s'en rappeler, M. Bonin a été démis de ses fonctions d'instituteur, au mois de mars dernier, pour cause d'insubordination et pour s'être servi de punitions corporelles trop sévères sur plusieurs de ses élèves sans raisons suffi-

santes, et pour lesquelles il a subi deux condamnations en cour de Circuit, à quelques mois d'intervalles. Sur ce M. Bonin a obtenu du surintendant de l'instruction publique, une enquête aux fins d'établir si les commissaires étaient justifiables de l'avoir renvoyé avant l'expiration de son engagement.

Le surintendant vient de décider qu'il résulte de cette enquête que tous faits mis à la charge de M. Bonin ont été prouvés, et que les commissaires, dans les circonstances, ont eu raison de résilier son engagement. Par cette décision le surintendant approuve les procédés des Commissaires, et condamne M. Bonin aux frais de l'enquête. A l'enquête les commissaires étaient représentés par J. A. Renaud, et M. Bonin, par M. C. A. Cornélius.

Un souvenir à nos défuntes

Le 1er Juin dernier la congrégation de Marie-Immaculée de Joliette perdait un sujet précieux dans la personne de Mademoiselle Herméline Marion fille de Mr Rémi Marion, bourgeois de cette ville, qui avait su par son dévouement et son caractère affable, s'attirer l'estime de toutes celles qui ont eu le bonheur de la connaître. Jeune fille vertueuse et amie du devoir, fidèle imitatrice de sa divine mère du ciel, elle a laissé la terre pour aller recevoir des mains de sa Patronne chérie la couronne brillante des élus. Mademoiselle Marion a fait la mort des prédestinés et elle a dû se réjouir au ciel d'avoir confié la garde de son âme à la Très-Sainte Vierge. Son souvenir vivra toujours dans le cœur de ses compagnes car elle a laissé sur la terre la trace de ses vertus et maintenant au ciel elle peut dire: je vous ai donné l'exemple. La bonne mère si dévouée pour elle pendant sa maladie, recevra avec bonheur ces quelques lignes, que nous lui offrons comme marque de sympathie.

La mort ne se lasse pas de faire des victimes. Le 14 du présent mois elle enlevait à l'affection de sa famille une jeune personne de 17 ans, Delle Marie-Louise Lauzon, fille de Mr Edouard Lauzon, tailleur de pierre de cette ville. Victime de la consommation, elle a été moissonnée à cet âge si tendre, où la carrière commence à se développer. Comme elle appartenait à la congrégation de Marie Immaculée, celle-ci a dû lui rendre les devoirs ordinaires dans cette circonstance. Le mauvais temps n'ayant pas permis de déployer les choses à l'extérieur, la congrégation s'est acquittée de son devoir à l'intérieur de l'église. Celle-ci est toujours heureuse de se dévouer pour ses enfants, et lorsqu'elle rencontre la sympathie de la part des parents, c'est un nouvel encouragement dans ses démarches. Dans cette dernière circonstance elle offre ses remerciements au citoyen généreux qui a versé dans ses mains une offrande qui contribue à l'ornement de l'autel des enfants de Marie. Cette offrande ne demeurera pas sans récompense devant la Mère de Dieu, et procurera le bonheur de la défunte, en bénissant les parents dans leurs entreprises.

UNE CONGRÉGATIONISTE.

Résolutions de Condoléances

A une assemblée des Etudiants de la ville de Joliette, tenue à l'occasion de la mort de leurs confrères J. N. Cloutier, E. E. D., J. E. Rivard, E. E. M., J. E. Kelly, E. E. D. et C. Magnan, E. E. M., les résolutions suivantes ont été passées:

1o Proposé par N. Prud'homme, E. E. D. secondé par J. C. Bernard, M. D.: Que les Etudiants de la ville de Joliette ont appris avec la plus profonde douleur la mort prématurée de leurs quatre estimés confrères, noyés accidentellement le 20 de juin courant.

2o Proposé par J. P. Léon Ducharme, E. E. D. secondé par J. R. Désilets: Que nos condoléances les plus sincères soient offertes aux familles éplorées.

3o Proposé par S. A. Lavallée, E. E. L., le seul survivant au naufrage, secondé par J. O. Guilbault, E. E. L.: Que les Etudiants de la ville de Joliette portent le deuil durant un mois.

4o Proposé par G. Marsolaia, E. E. M., secondé par J. Marion, E. E. M.: Que copies des présentes réso-

lutions soient transmises aux familles en deuil, ainsi qu'aux journaux de Joliette et de Montréal.

Par ordre,
J. A. GUIBAULT, E. E. D.
Secrétaire.

REUNION INTIME D'AMIS

Samedi dernier au soir, nombre de jeunes gens, se dirigeaient vers le domicile de notre ami M. H. Proteau, où il s'agissait pour eux, de le fêter à l'occasion de son prochain mariage.

Une adresse de circonstance renfermant les meilleures expressions dans les termes les plus précis et les plus flatteurs lui fut lue, accompagnée d'un magnifique cadeau, composé de plusieurs pièces d'or, présenté comme témoignage éclatant et sincère de l'affection et de la haute considération dont il a toujours joui au milieu de ses nombreux amis.

M. H. Proteau répondit d'une manière heureuse à l'adresse et invita cordialement ceux dont il était présentement l'hôte à passer avec lui, dans le plaisir et les amusements, le reste de la soirée qui devait être pour lui, la clôture d'une vie frêle et délicate, devant faire place bientôt au début d'une autre vie plus grande et plus noble.

Les amis se rendirent volontiers à cette bienveillante invitation et chacun d'eux, dans sa sphère respective, sut employer ce court délai, qui se termina à une heure avancée de la nuit.

Il était deux heures dans la matinée, quand de part et d'autres s'échangèrent de chaleureuses poignées de mains, en même temps que s'échappaient des nombreuses poitrines encore palpitantes, halestantes des impressions de la veille, ces mots usités de "au revoir."

Ce ne sont pas des hypothèses, mais des faits.

Le Saindoux doit Disparaître

puisque la COTTOLENE est venue pour le remplacer. La satisfaction avec laquelle le public a accueilli, à son apparition, la nouvelle graisse à frire.

La Cottolene

a été prouvée par la rapide et énorme augmentation des ventes, ce qui est une PREUVE POSITIVE, non-seulement de sa grande valeur comme **Nouvel article d'alimentation**, mais aussi du désir général de se débarrasser du saindoux indigeste, malsain, non appétissant et de tous les maux qu'il entraîne. Essayez

La Cottolene

immédiatement, et ne perdez pas de temps à vous convaincre, comme des milliers d'autres, que vous n'avez plus maintenant

Aucun Besoin Du Saindoux.

Préparée seulement par N. K. FAIRBANK ET CIE, Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

DEMANDE

Les commissaires de Ste-Mélarie ont besoin de cinq institutrices, pour la prochaine année scolaire, munies de diplômes.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. FABIEN MICHAUD, 22 juin 1m. Ste-Mélarie, Côté Joliette

M. J. Bte Jetté, de Ste-Béatrix, a eu une grange de renversée par le vent, la semaine dernière. Les pertes sont d'environ \$200.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Melle Léonie Ouellette, de Lachine Lock, P. Q., était en cette ville, ces jours derniers.

—M. J. Bte Laporte, de Campbell, Nébraska, est actuellement en visite au milieu de sa famille.

—Delle Joséphine Baril, de Holyoke Mass., est actuellement en cette ville.

—Le 15 Juin courant, M. Louis Mousseau de cette ville, a récolté dans son jardin, une patate pesant 2 onces.

—Purgez vos chevaux avec la poudre dépurative de Vink, le remède par excellence pour les chevaux. Prix: 25 cts le paquet.

—Les cultivateurs qui ont besoin de sarrasin peuvent s'adresser à M. Onésime Derouin, St-Chs Borromée de Joliette, où ils paieront bon marché.

—C'est au "Bon Marché" qu'il faut aller acheter les habits de lère communion pour filles et garçons. Guibault & Gravel.

—Les Dames et les Demoiselles ne devront pas oublier que le pèlerinage organisé par le Révd C. Beaudry, supérieur du collège Joliette, aura lieu les 27 et 28 juin courant.

—La sortie des élèves du couvent des Révdes Sœurs de la Providence, à St-Paul de Joliette, aura lieu lundi prochain, le 26 juin, à 9 hrs A. M., au lieu du 30 juin tel qu'il a été annoncé dans un numéro précédent.

—M. Louis St-Jean, fils, demeurant maintenant à Montréal, offre en vente à des conditions très faciles, sa magnifique propriété, située sur la rue St-Pierre, en face du Couvent des Sœurs de la Providence, Joliette. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. Vézina & Désormiers, notaires. 18m. jno.

—Entendu dans la rue: Deux dames se sont rencontrées ces jours derniers, et l'une était coiffée avec plus d'élégance que l'autre, si tu allais choisir tes chapeaux au magasin de Mme J. N. Landry, lui dit-elle, tu serais aussi bien mise que moi, car c'est le magasin de mode par excellence. 2 f. 1 a.

—Nous avons omis dans notre dernier numéro, de faire mention que notre train local quitte Joliette depuis le 1er Juin, à 6 hrs A. M., au lieu de 6,05 hrs A. M., comme toujours la Compagnie a fait ce changement qui est pourtant d'une grande importance sans le communiquer aux journaux de la ville ni donner d'avis en conséquence. Nous passons cette remarque dans l'intérêt public. Disons en passant que cette Compagnie nous a dotés d'un trottoir avec garde-corps; on a aussi démolit l'ancienne bâtisse qui servait à mettre les engins dans les premiers temps que nous avons eu le chemin de fer.

Mariage à Joliette

Le 20 courant M. J. H. Proteau commis marchand de cette ville, conduisait à l'autel Delle Vitaline Chevalier, fille de notre estimé concitoyen, M. Onésime Chevalier, Marchand Epicier.

La bénédiction nuptiale qui fut donnée par le Rvd M. Mongeau, professeur au Collège Joliette a été renouvelée dans ses cérémonies, par le chant magnifique que rendit le chœur Ste-Cécile, sous la direction habile de MM. C. G. H. Beaudoin et J. A. Beaudoin. Il y avait foule d'assistants dans l'église, qui s'étaient rendus pour manifester à l'heureux couple leurs plus sincères considérations.

Décès.

—A Joliette, le 16 juin, Marie-Lina Déziel, épouse en 3ième noces de M. J. Bte St-Jean, père, à l'âge de 59 ans, après une maladie de plusieurs mois soufferte avec la plus parfaite résignation.

—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 66 ans et 10 mois, Henriette Eugénie Maximilienne St-Amand, Veuve de feu Louis Fernand Alexis Violletti, Ecr., Médecin en son vivant coroner du district de Bedford.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant.

BANQUE D'HOCHELAGA

Dix-Neuvième assemblée annuelle des actionnaires tenue dans les bureaux de la Banque, à Montréal.

JEUDI, LE 15 JUIN 1893, À MIDI

M. F. X. Saint-Charles est appelé au fauteuil.
M. M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

MM. Gédéon Thibaudeau et C. A. Morin sont nommés scrutateurs sur motion de M. R. Bickerdike, secondé par M. Chs Chaput.

Le président se lève alors et lit le rapport des opérations de la Banque pour l'année écoulée le 31 mai dernier.

DIX-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL.
A messieurs les actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

MESSIEURS,
Au nom de vos directeurs, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des opérations de votre Banque, pour les 12 mois finissant au 31 mai dernier.

Bénéfices nets, après avoir pourvu aux frais d'administration, aux pertes absolues et aux pertes probables... \$84,174,89

Balance au crédit de profits et pertes, au 31 mai, 1892... 2,504,08

Affectés comme suit : \$86,678,97

Au dividende 3% payé le 1er décembre 1892... \$21,303,00

Au dividende 3% payé le 1er juin 1893... 21,303,00

Au Bonus 1% payé le 1er juin 1893... 7,101,00

Au Fonds de garantie des employés... 3,182,23

Au Fonds de Réserve... 30,000,00

Balance au crédit de profits et pertes, le 31 mai 1893... 3,789,74

\$86,678,97

Ces bénéfices représentent donc près de 12 p. c. du capital de la banque et permettent de porter le fonds de réserve à \$230,000.00, soit environ 32 1/2 p. c. de ce même capital.

Un coup-d'œil de comparaison entre les deux derniers bilans vous dira que la Banque, tout en activant ses opérations, continue un travail de consolidation qui lui vaut la confiance croissante du public.

La succursale de Winnipeg, dont la création vous était annoncée à la réunion du 15 juin, 1892, a donné des résultats satisfaisants.

Pour nous rendre au désir de bon nombre de nos clients et de citoyens importants de la localité, nous avons dû ouvrir sur la rue Sainte-Catherine-Est, une succursale qui promet déjà de devenir importante.

Nos livres de comptabilité et les valeurs, tant à Montréal qu'aux succursales, ont été dûment inspectés et vérifiés pendant l'année.

Je dois ajouter que depuis quelques mois, le mouvement de vos relations d'affaires s'est développé assez vivement dans le Canada, ainsi qu'avec l'Angleterre, avec les Etats-Unis, mais surtout avec la France.

Pendant mon séjour en Europe, j'ai pu constater que la confiance, résultant de la satisfaction donnée à vos correspondants, fait le plus grand honneur à votre institution, tout en lui ouvrant de nouveaux champs d'opérations fructueuses.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) F. X. ST-CHARLES, Président.

Le bilan de la Banque est le suivant :

BILAN
31 Mai, 1893.

PASSIF

Fonds Capital... \$710,100 00

| | |
|--|----------------|
| Fonds de Réserve.... | 230,000 00 |
| Profits et Pertes..... | 3,789 74 |
| Fonds de Garantie des employés..... | 10,000 00 |
| Dividendes et Bonus payables le 1er Juin 1893..... | 28,404 00 |
| Dividendes non réclamés..... | 882 90 |
| Billets de la Banque en circulation | 585,815 00 |
| Dépôts payables à demande..... | 697,104 84 |
| Dépôts portant intérêt..... | 2,523,011 86 |
| Traites de nos Agences sur nous non payées..... | 12,412 34 |
| | \$4,801,520 68 |

| | |
|--|----------------|
| ACTIF | |
| Or et argent | 177,643 99 |
| Billets de la Puissance.. | 301,235 00 |
| Dépôt au Gouvernement en garantie de la circulation..... | 29,644 00 |
| Billets et Chèques d'autres Banques | 254,807 23 |
| Du par d'autres Banques en Canada.... | 16,107 56 |
| Du par d'autres Banques en pays étrangers..... | 158,484 41 |
| Débitures. | 91,500 00 |
| Prêts au Gouvernement Provincial, (à demande)..... | 50,000 00 |
| Prêt à demande sur actions et débiteures | 595,600 00 |
| Autres Prêts à demande..... | 447,010 27 |
| Montant immédiatement réalisable..... | 2,122,032 46 |
| Billets sous escompte.... | 2,537,665 70 |
| Billets en souffrance | 1,867 68 |
| Créances en liquidation | 35,740 70 |
| Créances hypothécaires | 23,443 25 |
| Propriétés foncières... | 48,568 52 |
| Edifices de la Banque | 12,254 37 |
| Ameublement et papeterie..... | 19,948 00 |
| | \$4,801,520 68 |

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et Gérant.

Le président ayant demandé au gérant de faire quelques commentaires sur le rapport, M. Prendergast s'exprime comme suit :

Il me reste peu de chose à ajouter aux observations si à propos et si claires de M. le Président. Tout de même, constatons ensemble, encore une fois, que la prospérité du commerce, de l'industrie et de la finance est intimement liée à celle de l'agriculture. Tous les ans, des financiers de haute capacité et de longue expérience vous exposent cette idée avec tant de force qu'il serait téméraire de ma part de vouloir la commenter.

Notre bonne province de Québec, disons-le avec joie, paraît comprendre l'importance de développer son industrie laitière dont les produits de plus en plus abondants, viennent atténuer les effets désastreux qui se feraient sentir lorsque la récolte des grains est manquée.

Les récoltes de 1891 et 1892 ont été assez abondantes, de là réduction du nombre de faillites et prospérité relative.

L'augmentation de nos profits sur ceux de l'an dernier provient surtout de l'expansion naturelle de nos affaires et aussi, dans une certaine mesure, des taux plus élevés de certains placements.

L'incertitude des temps, causée par les grandes crises qui viennent de se manifester en Australie, aux Etats-Unis et ailleurs, fait que votre direction trouve prudent de garder en fonds réalisables à volonté des montants plus forts que jamais.

Il serait bien difficile de dire combien de temps encore ce malaise peut durer.

Ce que nous savons, c'est que depuis environ un an, les Etats-Unis, par suite de leurs importations plus élevées et de leurs exportations diminuées, se trouvent vis-à-vis de l'Europe, dans une position inférieure d'au moins 255,000,000, à celle qu'ils tenaient avant cette époque. De là, rareté d'argent et taux plus élevés chez nos voisins. Cette rareté où le vide ainsi créé attire naturellement les capitaux de nos grandes institutions financières, et dans le cas présent, comme dans d'autres circonstances, nous ressentons plus ou moins vivement les perturbations du marché monétaire américain. A nous de parer aux événements en redoublant de prudence, car il n'est pas impossible que nous ressentions quelque peu le contre-coup des terribles secousses qui viennent d'ébranler le commerce et la finance, surtout en Australie.

Ici, Messieurs, je me permettrai de signaler un abus contre lequel, tous ensemble, nous ne saurions trop nous efforcer de réagir : c'est celui dans lequel tombent certains marchands et industriels en voulant faire un montage d'affaires exagéré par rapport à leur capital, et dont le principal motif en consiste à obtenir plusieurs lignes de crédit à des banques différentes ; c'est-à-dire à faire fournir par ces dernières le capital qui leur manque.

Un éminent banquier américain compare le résultat inévitable d'un pareil état de choses à celui qu'on obtiendrait en essayant de construire une pyramide renversée.

De toute évidence, pour le commerce stable comme pour la construction solide, il faut les larges assises, c'est-à-dire dire pour le commerce un capital suffisant.

Citons maintenant quelques chiffres à l'appui de ce qu'a dit M. le Président : qu'en comparant les deux derniers bilans vous pouvez constater les progrès de la Banque sur plus d'un point.

| | |
|---|--------------|
| Circulation de nos billets, | |
| 31 mai 1892..... | \$526,139,00 |
| Circulation de nos billets, | |
| 31 mai 1893..... | 585,815,00 |
| Augmentation..... | 59,676,00 |
| Dépôts payables à demande, 31 mai 1892..... | 633,106,11 |
| Dépôts payables à demande 31 mai 1893..... | 697,104,84 |
| Augmentation..... | 63,998,73 |
| Dépôts portant intérêt, 31 mai 1893..... | 2,523,011,86 |
| Dépôts portant intérêt, 31 mai 1892..... | 1,475,778,29 |
| Augmentation..... | 1,047,233,57 |
| Billets en portefeuille, 31 mai 1893..... | 2,537,665,70 |
| Billets en portefeuille, 31 mai 1892..... | 2,111,333,03 |
| Augmentation..... | 426,332,67 |
| Montants réalisables à volonté 31 mai, 1893.... | 2,122,032,46 |
| Montants réalisables à volonté, 31 mai 1892.... | 1,311,612,58 |
| Augmentation..... | 810,419,88 |
| Créances en liquidation, 31 mai 1892..... | 63,491,27 |
| Créances en liquidation, 31 mai 1893..... | 35,740,70 |
| Réduction..... | 27,750,57 |
| Gréances hypothécaires, 31 mai 1892..... | 37,600 |
| Créances hypothécaires, 31 mai 1893..... | 23,443,25 |
| Réduction..... | 14,156,75 |
| Ameublement et papeterie, 31 mai 1892..... | 23,033,77 |

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et Gérant.

Le président ayant demandé au gérant de faire quelques commentaires sur le rapport, M. Prendergast s'exprime comme suit :

Il me reste peu de chose à ajouter aux observations si à propos et si claires de M. le Président. Tout de même, constatons ensemble, encore une fois, que la prospérité du commerce, de l'industrie et de la finance est intimement liée à celle de l'agriculture. Tous les ans, des financiers de haute capacité et de longue expérience vous exposent cette idée avec tant de force qu'il serait téméraire de ma part de vouloir la commenter.

Notre bonne province de Québec, disons-le avec joie, paraît comprendre l'importance de développer son industrie laitière dont les produits de plus en plus abondants, viennent atténuer les effets désastreux qui se feraient sentir lorsque la récolte des grains est manquée.

Ameublement et papeterie, 31 mai 1893..... 19,948,00

3,085,77

Nous venons de toucher les points saillants du progrès et de la consolidation de la Banque. Quant à son activité : j'en appelle à votre expérience.

Je terminerai en disant que, grâce à l'association des Banquiers de la Puissance, nous rencontrons assez souvent les représentants des autres banques. Sans que je le recherche, ces messieurs me font parfois, à propos de l'administration de votre Banque, des compliments de nature à me causer quelque peu de confusion.

Néanmoins je vous avouerai que ma modestie ne s'en effarouche pas trop, car je sais bien que ces paroles flatteuses sont adressées à votre bureau de Direction dont la sagesse, la vigilance et le tact sont certainement dignes des éloges que le public, et vous mêmes, Messieurs, leur décernez volontiers.

ELECTION DES OFFICIERS
Après les remarques du gérant et son exposé de la situation financière, on procède aux motions d'usage qui sont unanimement adoptées.

Proposé par M. F. X. Saint-Charles secondé par M. R. Bickerdike que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par M. F. L. Béique secondé par M. James Price, que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le Président, à M. le Vice-Président et à MM. les Directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. Ed. Saint Denis secondé par M. A. D. Porcheron, que les remerciements sont dus aussi au Gérant, à l'Assistant Gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. J. C. Lacoste, secondé par M. C. A. Morin, que l'assemblée procède à l'élection de MM. les Directeurs de cette Banque, pour l'année courante. Adopté.

Après le dépouillement du scrutin, MM. les Scrutateurs font le rapport suivant :

Nous, Scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la "Banque d'Hochelaga," ce jour, déclarons les Messieurs suivants élus Directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz :
MM. F. X. Saint-Charles, R. Bickerdike, C. Chaput, J. D. Rolland et J. O. Vaillancourt.

(Signé) GÉD. THIBAudeau, C. A. Morin, Scrutateurs.
Montréal, le 15 juin 1893.

Proposé par M. James Price, secondé par M. Ferréol Dubrule : Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires, pour leur information. Adopté.
Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les Directeurs, M. F. X. Saint-Charles fut réélu Président, et M. R. Bickerdike fut réélu Vice-Président pour l'année courante.

M. J. A. PRENDERGAST, Secrétaire et Gérant.

Pure Philanthropie.

A M. l'Editeur De "L'Etoile du Nord."

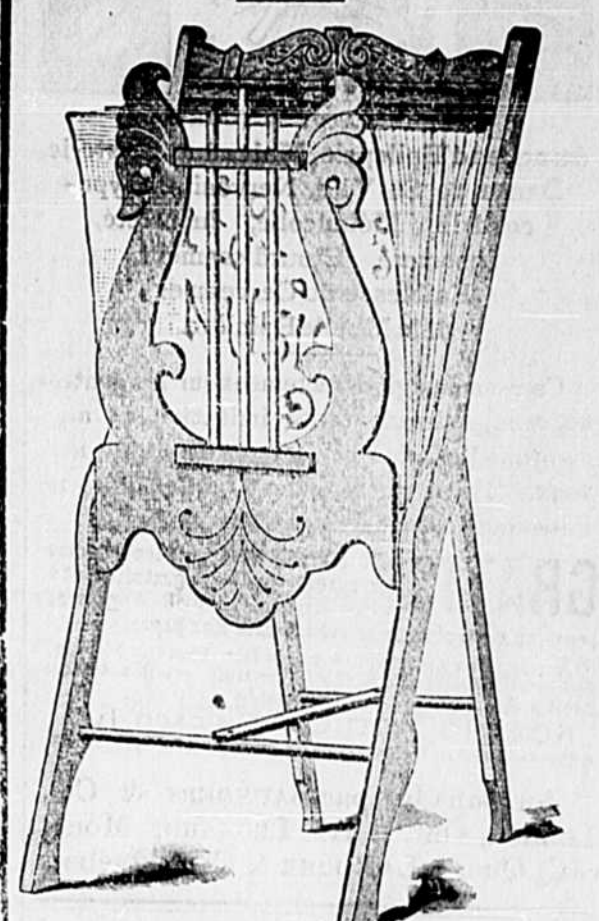
Veillez informer vos lecteurs, que j'envverrai gratis le moyen par lequel je fus rétabli à la santé après avoir souffert plusieurs années de débilité nerveuse, etc. Je fus tellement exploité par les charlatants, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain ; mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien, fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que ce soit, mais désirant le bien-être de mes semblables, j'envverrai gratis et confidentiel le moyen par lequel je fus guéri.

Adressez avec timbres poste : M. EDOUARD MARTIN, (Teacher) Box 143, Détroit, Mich. U. S. 15 Juin 93.1a

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD seulement 50cts par année

COLONNE DU

"Bon Marché"



Present! Present! Present!

Nous allons recevoir cette semaine un beau lot de présents pour donner à nos pratiques : C'est quelque chose de beau et d'utile.

Nous donnons une belle table en chêne où une belle bibliothèque en frêne où un beau porte-musique en chêne à toute personne qui achètera pour \$25.00 comptant et afin que tout le monde en profite, nous donnons des cartes que nous remplissons à mesure que vous ferez vos achats. C'est avantageux même pour ceux qui achètent peu à la fois. Lorsque votre carte est remplie, vous choisissez dans les trois objets. Quelque chose qui ne s'est jamais vu à Joliette ; ce n'est pas une marchandise qui change de couleur et se détériore à l'usage, c'est solide et beau ! quelque chose que vous ne pouvez acheter meilleur marché que \$5 à \$6.

Nous ne vendons pas ces objets, nous les donnons positivement. Hâtez-vous de venir.

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

"German Syrup"

Remède pour le Group et la Toux.

Pour les enfants il faut qu'un remède soit absolument sûr. Il faut qu'une mère ait autant de confiance à ce remède qu'à son livre de prière. Il faut que ce remède soit sans ingrédients incertains, violents ou dangereux. Il faut qu'il soit sans reproches tant dans son matériel que dans sa fabrication. Il faut qu'il soit facile à administrer, facile et plaisant à prendre. Il faut que l'enfant l'aime. Il faut qu'il soit prompt dans ses effets, soulageant immédiatement, comme les maladies des enfants viennent vite, augmentent vite, et finissent d'une manière fatale ou autrement en très peu de temps. Il ne faut pas seulement qu'il les soulage vite, il faut aussi qu'il les guérisse promptement, parce que la constitution des enfants perd sa force quand ils sont enrhumés trop longtemps. Il faut que ce remède soulage avec de petites doses. Pour un enfant, une grande quantité de remèdes n'est pas nécessaire. Il ne faut pas que ce remède diminue l'appétit ou la santé de l'enfant. Toutes ces considérations s'appliquent aux grandes personnes comme aux enfants, et font du Sirop Allemand de Boschee, le remède favori des familles. (3)



FATHER KOENIG'S NERVE TONIC
 REMÈDE NATUREL POUR LES
 Attaques d'Epilepsie, Mal caduc, Hysterie,
 Danse de St. Vite, Nervosité, Hypocondrie,
 Mélancolie, Inébrété,
 Insomnie, Etourdissement,
 Faiblesse du Cerveau et
 de la Moelle Epinière.

Ce remède agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Il est parfaitement inoffensif et ne laisse aucun effet désagréable.

GRATIS — Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades atteints peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., U.S.A., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MED CO., CHICAGO, ILL.
 A. Ventes aux Pharmacies et la Boutique: 6 cent. 25.
 Au Canada, par SAUNDERS & Co., London, Ont.; E. LEONARD, Montréal, Que.; LA ROCHE & CIE, Québec

LINIMENT MINARD se vend partout.

A VENDRE.

M. Elzéar Geoffroy, hôtelier de St-Félix de Valois, étant obligé pour cause de santé de discontinuer de tenir son établissement, offre en vente à un prix relativement bas son magnifique hôtel ainsi que la licence pour un an, à compter du 1er de Mai prochain.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire,
ELZÉAR GEOFFROY,
 30 m. juo St-Félix de Valois.

TÉMOIGNAGE RECUEILLI L'AN DERNIER
 Lewis S. Butler, Burin, Nfld., Rhumatisme.

Thos. Wasson, Sheffield, N. B. Tetanos Par McMullin, Chatham, Ont, grosse gorge.

Mrs. W. W. Johnson, Walsh, Ont., Inflammation.

James H. Bailey, Parkdale, Ont., Né vralgie.

C. I. Lagne, Sydney, C. B., La Grippe.

Ces témoignages sont tous authentiques et n'ont pas été sollicités. Ils attestent la valeur du LINIMENT DE MINARD

—Des jeux de croquets de 4, 6 et 8 billes, sont en vente au magasin de M. Albert Gervais. Avis aux amateurs.

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,
 "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY."

J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes brocs allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITE continua de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE
 St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

— Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

J. Ad. Renaud,

AVOCAT
 (Autrefois de la Société McConville & Renaud), tient maintenant son bureau en face de

Wm Copping & Cie,
 Près de l'Hôtel Rivard, Joliette.

25 août 1 a.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, Ecr., L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien. CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT
 A 50 cts la bouteille.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER, St-Félix de Valois, 19 Mars 1888.

M. T. LEMAY, ROBERT STAFFORD

VOITURIER
 RUE ST-CHARLES BORROMÉE,
 Ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, Joliette.

Allez chez lui quand vous voudrez acheter, soit de la bonne fleur appareillée où de la "Patent Hungarian", "Ogilvie S. B.", "Keewatin S. B.", "Choice Algoma", "Nestor", "Miniota", "La Canadienne", "Warrior", "fleur de blé d'Inde" "Gru".
 Boisson en esprit pure, sans une goutte d'eau dedans; réduite half and half, c'est-à-dire l'un dans l'autre. Voilà pour le Whiskey qui est sujet à tant d'alliages, au détriment des acheteurs.
 Même prix que partout ailleurs, et du meilleur en toutes choses. Toujours à la disposition des gens en tout temps, à la mesure, en caisses, en quarts, en bouteilles, les bières les plus recherchées, entre autres la "Dow" et la "Canadienne".

EN SUS
 Brandy, Champagne, Gin, Rye, Sherry, Claret, etc., etc.

Sucreries françaises et anglaises et tout ce qu'il faut pour une bonne table de famille.

Service poli et justice pour tous. Un seul poids, une seule mesure.

8 juin 1 m.

MÈRES

C'est le temps de prendre une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et renforcer le sang le printemps, et une bouteille vaut mieux que deux de Salsepareille. Faites-en prendre à vos jeunes filles et toutes les difficultés qu'elles ressentent à certain âge disparaîtront. Pour toute douleur de reins, points de côté, etc., demandez mes emplâtres "Female Plasters," Prix 25 cts. A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez le propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

N. B.—Refusez tout remède qui ne porte pas mon nom.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 26f. 93'1a.

A VENDRE

La succession Panneton offre en vente son magnifique bloc à trois logements, situé sur la rue Manseau à Joliette, pour la modique somme de \$2.200 sans constitut.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Ephrem Bolduc, l'un des locataires, ou à M. Bruno Panneton, No. 2039 rue Ste-Catherine, Montréal.

Par ordre, BRUNO PANNETON, Procureur. 8 juin 2 m.

A VENDRE OU A LOUER

M. Joseph Gravel offre à vendre ou louer à des conditions excessivement avantageuses un moulin à carder avec foulon et presse, terrain et dépendances le tout situé dans la paroisse de St-Jean de Matha, rang de la rivière noire.

Ce moulin est en très bonne ordre et dans un bon arrondissement.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire qui réside sur les lieux. 14 avril 1892 1 a.

A VENDRE

1o. Une terre située à 20 arpents de l'église de Joliette, contenant 4 x 30 arpents, avec maison, grange et étable.

2o. Une terre située dans la paroisse de St-Charles de Joliette, au 2ième de La Chaloupe, contenant 49 arpents en superficie, bâtie de grange et de cabane à sucre, avec les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre.

3o. Un emplacement situé rue Notre-Dame à Joliette 70 x 170 pieds en face de l'église Bonsecours, avec une maison à trois logements et côtés et dépendances convenables.

4o. Un emplacement de 120 x 200 pieds, situé au coin des rues de Lanaudière et Montcalm, bâti de maison, remise à bois, remise à voiture, glacière, écurie etc., etc.

5o. Un moulin à farine, contenant cinq paires de meules, trois bluteaux, un smut, et le tout mis en mouvement par un pouvoir d'eau considérable. Les 4 derniers lots sont dans une ville de Joliette.

6o. Un moulin à farine contenant 4 paires de meules et deux bluteaux, un smut etc., etc. et un moulin à scie y attachant, le tout situé sur la rivière Ouareau, dans la paroisse de St-Paul, et en outre 10 arpents de terre entourant les lits moulins.

Pour les conditions, s'adresser à 26 av 6 m A. FONTAINE C R

RENAUD & CIE.,
 72, Rue St-Paul,
 QUEBEC.

Faïence, Verreries, Huile de Charbon et articles de fantaisie.

Vins Français!

J. S. AYBRAM,
 FABRICANT,
Rang Ste-Emélie

STE-ELIZABETH
 VINS CLARÉT, VINS DE CHAMPAGNE
 VINS DE LIQUEURS

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix.

Les prix à la satisfaction de tous

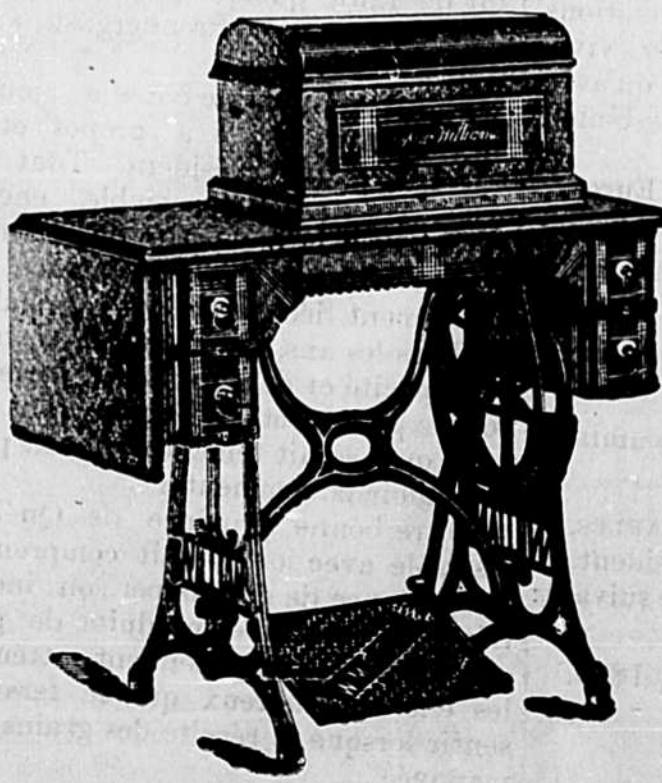
ALBERT TRUDEL,
 MANUFACTURIER DE
MOULINS A BATTRE, CRIBLES, ETC.,

Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis,

JOLIETTE:
 A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à Battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture. 14juil. 1 an.



HOTEL ROYAL

— TENU PAR —
PIERRE CHEVALIER,
 Coin des Rues DeLanaudière et St-Paul, Joliette.

A cette maison vous aurez tout le confort désirable.

Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs.

Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train.

Vins et liqueurs de premier choix. Sjuin 6 m.

A VENDRE

Un emplacement spacieux et avantageusement situé sur la rue DeLanaudière, actuellement occupé par J. Antonio Beaudoin, Ecr Notaire et appartenant à la succession Thomas Rondeau.

Conditions de paiement très faciles. On n'exige pas d'argent comptant.

S'adresser à C. G. HECTOR BEAUDOIN, Notaire à Joliette, 8juin 6 m.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille. M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 93 la

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

Dr. J. A. MAGNAN,

Ancienne place du Dr C. T. MOREL,

STE-ELIZABETH, P. Q.

Consultations à toutes heures. 7 av. 93. 1 an

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

Dr G. ALARIE, M.-V.

M. Alarie de l'Epiphanie, offre ses services à tous les cultivateurs du district de Joliette.

Une visite est sollicitée. 27a. 3 m.

La Nouvelle - Williams

192.700 EN USAGE

LA MEILLEURE

DU MONDE

FORTE ET DURABLE,

LEGERE ET RAPIDE

J. C. ROBITAILLE,

AGENT,

JOLIETTE, P. Q.